

La protection civile vaudoise entame une nouvelle mue

RESTRUCTURATION

La réforme, baptisée Agile, prévoit une réduction importante du nombre de régions. A l'instar d'autres projets, il suscite quelques grincements de dents.

SANDRINE FATTEBERT

La protection civile (PCI) vaudoise pourrait passer de 21 à 10 régions ou moins entre 2009 et 2010. Objectif? Calquer le nombre de régions à celui des districts. Mais pas seulement. La réforme, baptisée Agile, vise une meilleure formation des effectifs, avec une base commune à toutes les futures organisations régionales. Et, grande nouveauté, celle-ci sera complétée par un second volet de prestations, lié aux risques spécifiques de chaque région. «Une catastrophe telle que l'ouragan Lothar ou encore une sévère canicule comme celle de 2003 peut toucher l'ensemble du canton, rappelle Denis Froidevaux, chef du Service de sécurité civile et militaire et responsable opérationnel du projet. En revanche, personne n'ignore que les risques d'avalanches ou d'éboulements sont plus importants dans les Préalpes qu'en plaine. D'où des réponses à la fois uniformes et différenciées.»

Pour l'heure, la PCI emploie 60 professionnels. Aucun licenciement n'est à l'ordre du jour, pour autant que les titulaires fassent toutefois preuve d'une certaine mobilité, en acceptant éventuellement de changer de lieu de travail. Quant à l'effectif de quelque 8000 miliciens, il subira probablement une cure d'amaigrissement.

Financée paritairement par les communes et le canton, la future PCI ne devrait pas coûter davan-

tage. «C'est d'ailleurs l'une des conditions-cadres du projet, promet le responsable. Au contraire, Agile permettra de supprimer certains doublons, notamment de matériel, et d'utiliser les ressources à disposition de manière plus efficiente.» Malgré tout, cette nouvelle répartition inquiète déjà certaines communes (lire ci-contre).

Large consultation

N'y a-t-il pas là une volonté de cantonaliser la PCI? Si le projet émane du Conseil d'Etat, Denis Froidevaux rappelle que la réforme Agile s'appuie aussi sur une consultation de tous les partenaires de la PCI, soit les pompiers, la police et les services sanitaires. Ceux-ci ont en effet réclamé davantage d'efficacité de la PCI, notamment dans le domaine de la conduite. «De plus, l'évolution géopolitique et géostratégique depuis la chute du mur de Berlin (ndlr: en 1989) a considérablement modifié les risques pour la population. Les risques technologiques et sociétaux, ainsi que les dangers naturels ont remplacé à court et à moyen terme la menace de guerre conventionnelle ou nucléaire. C'est donc la base même de la mission de la PCI et son environnement qui ont changé.»

Chaque comité directeur des PCI, composé de délégués des communes concernées, est invité à fournir des propositions de découpage territorial. Mais que se passera-t-il en cas de refus? «La cheffe du département Sécurité et Environnement, Jacqueline de Quattro, souhaite absolument éviter d'imposer un découpage aux régions, rassure le responsable. Mais si aucune solution n'est trouvée, le Conseil d'Etat devra bel et bien trancher. Le Grand Conseil sera aussi appelé à se prononcer, puisqu'une nouvelle loi sera nécessaire.» ■



RESPONSABLE Denis Froidevaux, chef du Service de sécurité civile et militaire, dirige le projet de restructuration de la PCI. Projet contesté par certains édiles communaux.

GOLLION, LE 27 FÉVRIER 2006

Les remous ne se sont pas fait attendre

La nouvelle réforme de la PCI suscite déjà de vives réactions. A l'image de l'opposition de la Municipalité de Thierrens, l'une des 33 communes rattachées actuellement à la PCI de Moudon. «Nous sommes très satisfaits de son efficacité actuelle. Mais aussi de son faible coût annuel par habitant», affirmait le municipal François Cuany en décembre, lors du Conseil communal. Avec la

crainte que la nouvelle répartition territoriale coûte davantage à certaines communes.

A Yverdon, on manifeste aussi quelque réticence. «Il y a des limites à la régionalisation, lâche Alain Tzaud, commandant de la PCI. Si on ne connaît pas les partenaires avec lesquels on travaille, on va perdre en efficacité. On en a déjà fait l'expérience! La PCI, c'est des civils à

l'aide d'autres civils. Et si on veut la militariser, je doute que cela soit efficace.»

«La Municipalité de Thierrens a le bon sens nécessaire pour savoir que les dangers ont changé, répond Denis Froidevaux. Et dès l'instant où des processus de gestion sont posés, où chaque comité directeur suit l'activité de sa région, il n'y a aucun risque de dérapage financier.» Quant à la

peur de voir la PCI militarisée, il devine l'attaque personnelle.

«C'est une allusion gratuite à ma carrière militaire (ndlr: il est colonel)! Si on associe obéissance aveugle, rigidité et discipline outrancière, alors je réfute cette étiquette. En revanche, si cela signifie crédibilité, efficacité, image positive et envie de servir, alors je suis d'accord.»

S. F.

La première vague

Elles ont à peine

Les profs spécialistes bannis des 5^e et 6^e?

ENSEIGNEMENT

maîtres de musique (SVMM), l'Association des enseignants

maire dépend du bon vouloir de l'enseignant. Nous craignons

maire. Mais aussi par la possibilité de laisser des professeurs